

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 1 janvier 2024

TRANSACTION VENTE

Prix de vente (hors honoraires)	Honoraires TTC
Moins de 200 000 €	jusqu'à 6%
dès 200 000€	jusqu'à 5%

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.

Société ALIAS IMMOBILIER, SARL au capital de 1000 € - Siège social : Boulevard d'émeraude 35760 Montgermont - RCS Rennes n° 511165623 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI35022016000003870 délivrée par CCI Ille et Vilaine

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES